



L'infolettre de l'AREQ Des Prairies-Brossard (09D)

Venez visiter notre site Web
prairiesbrossard.araq.lacsq.org

Bulletin du 22 juin 2026

RENFORCER LE SOUTIEN POUR DES PARTENAIRES ESSENTIELS

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL

POUR LES PERSONNES PROCHES AIDANTES

2026-2031



Bâtir l'avenir

Québec

Le 18 juin dernier, la ministre des Aînés et des Proches aidants, madame Sonia Bélanger, a procédé au lancement du Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes (PAG-PPA) 2026-2031 – Renforcer le soutien pour des partenaires essentiels, deuxième plan issu de [la Politique nationale pour les personnes proches aidantes – Reconnaître et soutenir dans le respect des volontés et des capacités d'engagement](#).

Au Québec, les personnes proches aidantes jouent un rôle essentiel auprès de milliers de personnes vivant avec une incapacité ou une maladie. Elles représentent près du quart de la population de 15 ans et plus, offrant, chaque semaine, temps et soutien à leurs proches, qu'ils soient apparentés ou non. Le PAG-PPA 2026-2031, ambitieux, innovant et inclusif, démontre une approche plus concertée, coordonnée et renouvelée pour répondre aux enjeux des personnes proches aidantes. Grâce à des investissements estimés à 393,4 M\$ sur cinq ans, ce plan vise à soutenir la réalisation de 50 actions portées par 23

ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que Santé Québec et ses établissements et de nombreux partenaires. Ces derniers sont appelés à mettre en commun leur expertise et leur savoir-faire, afin de mettre en œuvre des solutions favorables à l'amélioration des conditions de vie des personnes proches aidantes.

Le Plan vise à :

Offrir des services adaptés (répit, soutien psychosocial, information et formation);

Faciliter la conciliation entre les différents rôles dans la vie;

Contribuer à réduire la précarité financière;

Simplifier le parcours des personnes proches aidantes;

Reconnaître leur rôle, tant comme partenaires de soins que comme actrices de la société.

Il fait aussi une place importante aux personnes proches aidantes comme utilisatrices de services et comme conseillères dans les différentes instances de consultation.

Le PAG- PPA 2026-2031 propose aussi 6 cibles qui permettent de traduire plus concrètement certains des engagements gouvernementaux à l'égard de l'amélioration des conditions de vie des personnes proches aidantes. Elles permettront d'évaluer le succès des mesures mises en place.

Une séance d'information aura lieu le 29 juin 2026 à 11 h pour ceux et celles qui désirent en savoir davantage. Vous ne pouvez pas être présent? Sachez qu'une autre séance sera prévue à l'automne 2026. Restez à l'affût !

[Pour s'inscrire à la séance d'information](#)

Pour consulter le [PAG-PPA 2026-2031 – Renforcer le soutien pour les partenaires essentiels](#)



Un nouvel outil pour mieux choisir son milieu de vie

Choisir un milieu d'hébergement pour soi-même ou pour un proche peut rapidement devenir un véritable casse-tête. Entre les résidences privées pour aînés (RPA), les ressources intermédiaires, les CHSLD, les maisons des aînés et les nombreuses questions liées aux coûts, aux services ou aux droits des locataires, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver.

C'est pourquoi l'Association des dirigeant·es de l'Éducation retraité·es de Montréal (ADERM) met à la disposition du public un outil particulièrement intéressant : le [Guide pour l'hébergement des personnes aînées : ce que les guides officiels ne vous disent pas](#). Cet outil a été développé par le comité de réflexion et d'échanges sur les services et soins aux personnes aînées (CRESSPA) de l'ADERM.

Comprendre les différentes options d'hébergement

De façon claire, le guide présente les principales formules d'hébergement offertes aux personnes aînées au Québec. Il permet de mieux distinguer les caractéristiques, les avantages et les limites des différents milieux de vie afin de prendre une décision éclairée.

Évaluer les coûts et les aides financières

Parce que les considérations financières sont souvent au cœur des décisions, le guide propose des informations utiles sur les coûts d'hébergement, les crédits d'impôt et les programmes d'aide pouvant alléger la facture pour plusieurs personnes aînées.

Connaître ses droits comme locataire

Le guide accorde également une place importante aux droits des résidentes et résidents. Bail, augmentations de loyer, services inclus, obligations de la résidence : autant d'éléments qu'il est essentiel de comprendre avant de signer un contrat.

Préparer sa démarche et poser les bonnes questions

Enfin, l'outil propose une série de réflexions et de questions à se poser avant de choisir un milieu de vie. Une démarche qui peut aider les personnes aînées et leurs proches à éviter certaines mauvaises surprises et à faire un choix adapté à leurs besoins.

Besoin d'un avis juridique?

Rappelons que les membres de l'AREQ ont accès gratuitement aux services juridiques de Novum. En plus des consultations juridiques gratuites et illimitées, un service de représentation est également offert pour les litiges liés à un bail résidentiel, y compris dans certaines situations impliquant une résidence privée pour aînés (RPA).

Pour en savoir plus sur les services offerts par Novum : [Novum – Services juridiques pour les membres de l'AREQ](#).



Bonnes vacances 2026



Cliquez sur l'image

